



*Appel à candidature
CHEF D'EQUIPE SAISONNIERS 2026
Secteurs de Marseille et La Ciotat*

Catégorie : Catégorie B (profession intermédiaire)

Classement du poste : B1

RIFSEEP (si concerné) : néant

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat pour les contractuels : CDD

Durée du contrat : 9 mois

Filière métier : Environnement

Métier de référence : Ecogarde

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 4 : Baccalauréat

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Oui

Principaux interlocuteurs internes : l'équipe du service pour l'accueil des publics et notamment la coordinatrice du dispositif saisonnier, les chefs de secteurs, les autres chefs d'équipes et adjoints au chef d'équipe, les écogardes, les écovolontaires (volontaires du Service Civique), les gardes régionaux forestiers et marins saisonniers, les agents des unités territoriales associées, les chargés de mission du Parc national des Calanques.

Principaux interlocuteurs externes : usagers, visiteurs locaux et touristiques, partenaires (associatifs, offices du tourisme...)

Télétravail possible : Non

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 23/11/2025

Poste à pourvoir le : 02/02/2025

1. DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille plus de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. DESCRIPTIF DU SERVICE

MVM, SLOA ou SLHEM

3. DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel et de maîtrise des usages, le Parc national des Calanques met en place, à terre et en mer, un dispositif saisonnier chargé de l'information et de la sensibilisation des visiteurs locaux et touristiques durant la saison estivale. Ce dispositif, coordonné au niveau du siège, est intégré aux unités territoriales.

4. MISSIONS DU POSTE

Sous la responsabilité du responsable du secteur MVM, LOA (Marseille) ou secteur LEHM (La Ciotat), avec l'encadrement fonctionnel de la chargée de projet « Accueil et sensibilisation du public », le chef d'équipe assure en priorité des missions d'organisation, d'encadrement fonctionnel de proximité et de rapportage de l'activité. Il a ainsi pour missions, en plus de celles des saisonniers:

- Participer au recrutement des saisonniers
- Participer à la préparation de la saison 2025 (logistique, formations, documents et outils...)
- Participer à l'accueil et à la formation des nouveaux saisonniers
- Assurer l'encadrement fonctionnel de l'équipe de saisonniers du secteur concerné : accueil quotidien, organisation du travail, encadrement
- Participer aux patrouilles à terre et en mer avec les saisonniers en semaine comme les week-end et jours fériés par roulement avec l'adjoint au chef d'équipe
- Assurer le lien avec les partenaires et transmettre les informations de terrain aux secteurs, aux pôles et à la personne qui coordonne le dispositif
- Saisir et analyser chaque semaine les données de terrain des patrouilles
- Réaliser les compte-rendu hebdomadaires de chaque secteur
- Participer à l'organisation logistique : inventaires, entretien, achats ponctuels, rangement, préparation des équipements d'accueil et pédagogiques ...
- Rédiger les bilans de fin de saison en lien avec la personne qui coordonne le dispositif

Il est assisté d'un adjoint au chef d'équipe qui assure son intérim les jours d'absence.

5. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

35 heures sur 5 jours (de février à juin et septembre), à préciser pour la période estivale (juillet-août) ; en semaine, 1 week-end sur 2, alterné avec l'adjoint au chef d'équipe, et certains jours fériés.

La pause méridienne d'une heure est prise sur le terrain.

Les moyens de déplacement sont mis à disposition des équipes (véhicules de location, embarcations nautiques, vélos, Kayak).

Le port de la tenue fournie par le Parc national des Calanques est obligatoire.

6. DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

Expériences / Formations :

- ✓ *Niveau Bac minimum ;*
- ✓ *Formation ou expérience en environnement et/ou tourisme durable ;*
- ✓ *Expérience d'écogarde ou similaire ;*
- ✓ *Expérience en éducation à l'environnement souhaitée ;*
- ✓ *Permis de conduire obligatoire (permis B) ;*
- ✓ *Permis côtier fortement apprécié ;*

Savoirs :

- ✓ Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national et de ses patrimoines naturels terrestres et marins ;
- ✓ Connaissances naturalistes appréciées ;

Savoir-faire :

- ✓ Aptitude à encadrer une équipe ;
- ✓ Bonne capacité d'analyse des situations et de prise de décisions ;



- ✓ Aptitudes rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, QGIS...);
- ✓ Pratique et goût pour la randonnée en moyenne montagne ;
- ✓ Capacité de travail en extérieur et bonne condition physique ;
- ✓ Pratique d'une langue étrangère souhaitée ;

Savoir-être :

- ✓ Bonne capacité relationnelle ;
- ✓ Goût pour le travail en équipe ;
- ✓ Sens des responsabilités, de la diplomatie et de la pédagogie ;
- ✓ Capacité d'adaptation et prises d'initiatives ;

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve).

7. MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : « candidature **écogarde chef d'équipe saisonniers 2026** ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques, 141 avenue du Prado, 13008 Marseille.

Seul(es) les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.

